



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ
IMPAX IXT - 59 SOLVENT

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit IMPAX IXT - 59 SOLVENT

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44 (0)1235 239670

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé Repr. 1B - H360D STOT SE 3 - H336
Dangers environnementaux Non Classifié

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H226 Liquide et vapeur inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H360D Peut nuire au fœtus.

IMPAX IXT - 59 SOLVENT

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (ETHER MONOMÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE-GLYCOL), 2-MÉTHOXYPROPANOL

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (ETHER MONOMÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE-GLYCOL) Numéro CAS: 107-98-2	60-100%
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336	
2-MÉTHOXYPROPANOL Numéro CAS: 1589-47-5	<1%
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 1B - H360D STOT SE 3 - H335	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

IMPAX IXT - 59 SOLVENT

Description des premiers soins

Inhalation	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Ne pas faire vomir.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter selon les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Éliminer toute source d'allumage. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

IMPAX IXT - 59 SOLVENT

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps Porter une combinaison de protection chimique.

Mesures d'hygiène Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Aucune procédure d'hygiène n'est spécifiquement recommandée, cependant, de bonnes habitudes d'hygiène personnelle devront être respectées quand on travaille avec des produits chimiques.

IMPAX IXT - 59 SOLVENT

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti - vapeurs organiques. Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide clair.
Odeur	Caractéristique.
pH	Non déterminés.
Point de fusion	Non déterminés.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	120.1°C @
Point d'éclair	32.7°C Pensky-Martens à creuset fermé.
Taux d'évaporation	<1
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 1.5 Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 10.9
Tension de vapeur	8 mm Hg @ °C
Densité de vapeur	3.12
Densité relative	0.922 @ °C
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminés.
Volatilité	100
Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 924 g/litre de COV.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Les matières suivantes peuvent réagir avec le produit: Agents comburants forts. Bases fortes. Réagit violemment avec les acides forts.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible. Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur. Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts. Éviter tout contact avec les acides et les bases.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

IMPAX IXT - 59 SOLVENT

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Renseignement généraux L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Inhalation Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereux par inhalation. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Mal de tête. Étourdissement. Somnolence.

Orale Peut causer des malaises en cas d'ingestion. Symptômes gastro intestinaux incluant maux d'estomac.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses. L'exposition répétée peut causer une irritation oculaire chronique.

Risques aigus et chroniques pour la santé L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation grave. Le contact prolongé peut causer une sécheresse de la peau. Le contact répété et prolongé sur une longue période avec des solvants peut provoquer des problèmes permanents de santé. L'exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer les effets néfastes suivants: Nausée, vomissement. Mal de tête.

Voie d'exposition Inhalation Ingestion. Contact par la peau et/ou les yeux

12. Données écologiques

Écotoxicité Il n'y a pas de donnée sur l'écotoxicité de ce produit.

Toxicité Non déterminés.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Non spécifié.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Non spécifié.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Déchet classifié comme étant un déchet dangereux. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu.

IMPAX IXT - 59 SOLVENT

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD)	1993
Numéro ONU (IMDG)	1993
Numéro ONU (ICAO)	1993
Numéro ONU (DOT)	1993

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (1-METHOXY-2-PROPANOL, 2-METHOXYPROPANOL)
Désignation officielle de transport (IMDG)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (1-METHOXY-2-PROPANOL, 2-METHOXYPROPANOL)
Désignation officielle de transport (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (1-METHOXY-2-PROPANOL, 2-METHOXYPROPANOL)
Désignation officielle de transport (DOT)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (1-METHOXY-2-PROPANOL, 2-METHOXYPROPANOL)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD	3
Étiquette du TMD	3
Classe de l'IMDG	3
Classe/division de l'ICAO	3

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD	III
Groupe d'emballage de l'IMDG	III
Groupe d'emballage de l'ICAO	III
Groupe d'emballage du DOT	III

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS)	F-E, S-E
------------------------------------	----------

15. Informations sur la réglementation

IMPAX IXT - 59 SOLVENT

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-06

Révision 4

Date d'entrée en vigueur 2016-05-03

Mentions de danger intégrales H226 Liquide et vapeur inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H360D Peut nuire au fœtus.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.